

ARTBIHAN

JANVIER 1997

D BRANCUSI CONTRE ÉTATS-UNIS De la définition de l'œuvre d'art

Octobre 1926 : Constantin Brancusi, sculpteur d'origine roumaine, envoie à New York une vingtaine d'œuvres en vue de préparer une exposition à la Galerie Brummer. Œuvres ? C'est un statut que ces sculptures n'obtiendront pas au passage de la douane, qui les saisit et les taxe comme des marchandises.

Octobre 1927 : un procès. Celui de Brancusi contre États-Unis. La pièce à conviction : "l'Oiseau dans l'espace", autour de laquelle experts, artistes et hommes de loi poléminent sur une improbable définition de l'œuvre d'art.

Créé lors du Festival d'Avignon 96 par Éric Vigner, Brancusi a été présenté au CDDB-Théâtre de Lorient en octobre dernier. Par cette pièce, le metteur en scène entend s'interroger sur la notion même de l'art : « qu'est-ce qu'une œuvre d'art ? Qu'est-ce qu'un artiste ? A quoi le reconnaît-on ? Qui est juge en la matière ? Qu'est-ce qui est beau ? » Dans une mise en scène particulièrement réussie, où le spectateur est intégré physiquement au débat, on retiendra notamment la performance d'acteur de Laurent Poitrenaux, incarnant un sculpteur anglais amené à expliquer en quoi "l'Oiseau" de Brancusi satisfait son sens de la beauté.

Les minutes intégrales du procès ont été publiées en français par les éditions Adam Biro en 1995 sous le titre "Brancusi contre États-Unis, un procès historique". De quoi prolonger l'instant théâtral. (Lire également l'interview d'Eric Vigner en pages théâtre).

Vannes, Palais des Arts - 30 et 31 janvier - 20 h 30

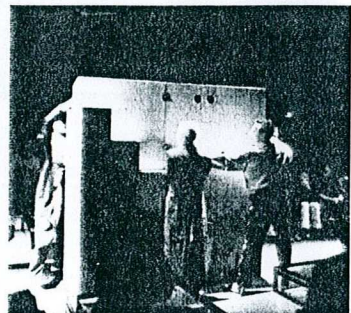


PHOTO A. FONTERAY